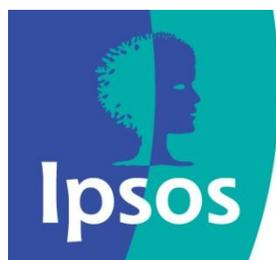


Conducteurs désignés : l'émergence d'une nouvelle génération

Une étude sans précédent menée par Ipsos Reid pour le compte des Brasseries Labatt du Canada se penche sur l'implication et l'acceptation sociale des conducteurs désignés chez les jeunes adultes du Canada

Date de diffusion : Lundi, 29 Juillet, 2013, 8:00 AM EST



Ipsos Reid

Ipsos Reid est le chef de file canadien en information commerciale et le principal fournisseur de sondages d'opinion au pays. Présent dans huit villes, Ipsos Reid emploie plus de 600 professionnels et agents de collecte de données au Canada. L'entreprise dispose du plus vaste réseau de centres d'appels du Canada et des plus grands panels prérecrutés, composés de foyers ou de répondants en ligne. Ses activités canadiennes d'études de marché et d'affaires publiques reposent sur une équipe de spécialistes chevronnés de la recherche possédant une vaste expérience dans divers secteurs d'activité. Ipsos Reid utilise les meilleurs véhicules de recherche du Canada. C'est ainsi qu'elle peut offrir à ses clients des renseignements utiles et pertinents. Ipsos Reid fait partie de la société Ipsos, un fournisseur mondial de premier plan en matière d'études de marché. Pour en savoir davantage, visitez le www.ipsos.ca

Pour obtenir des copies d'autres communiqués de presse, rendez-vous à l'adresse <http://www.ipsos-na.com/news-polls/>

© Ipsos Reid

Washington • New York
Minneapolis • Seattle • San Francisco • Vancouver • Calgary • Winnipeg • Toronto
Guelph • Ottawa • Montréal • St. John



Conducteurs désignés : l'émergence d'une nouvelle génération

Une étude sans précédent menée par Ipsos Reid pour le compte des Brasseries Labatt du Canada se penche sur l'implication et l'acceptation sociale des conducteurs désignés chez les jeunes adultes du Canada

Toronto, Ontario – Une étude pancanadienne sans précédent sur l'implication et l'acceptation sociale des conducteurs désignés chez les jeunes adultes ayant un permis de conduire et l'âge légal de consommer de l'alcool (18 ans au Québec, au Manitoba et en Alberta ou 19 ans dans le reste du Canada jusqu'à 34 ans) est publiée aujourd'hui. Elle révèle qu'un répondant sur cinq (21 %) a agi comme conducteur désigné « tout le temps » au cours des trois dernières années, et un total de 78 % des répondants ont agi comme conducteur désigné à au moins une occasion pendant la même période.

Un conducteur désigné est défini comme la personne d'un groupe qui s'abstient de boire pour pouvoir conduire et ramener ses compagnons à la maison en toute sécurité. Les résultats révèlent une remarquable empathie entre les conducteurs désignés et les passagers que ceux-ci conduisent occasionnellement d'un endroit à l'autre.

En fait, l'étude montre que les efforts et les campagnes tous azimuts menés ces 30 dernières années par de multiples intervenants – en commençant par les travaux précurseurs des procureurs généraux au début des années 1980, suivis par les brasseurs, les organisations de lutte contre l'alcool au volant, les institutions de santé publique et les éducateurs – ont fait en sorte qu'une génération plus tard, la notion de conducteur désigné devient graduellement une convention sociale bien acceptée.

Des avancées sociales comparables ont été réalisées pendant cette même période. Les sondages Ipsos Reid des 25 dernières années révèlent de profonds changements de mentalité similaires d'une génération à l'autre sur des questions comme l'égalité sexuelle et raciale et la lutte contre le tabagisme de même que, plus récemment, la maladie mentale et l'intimidation, les sujets de l'heure qui font l'objet d'un intérêt et d'une transformation des conventions sociales.

Les résultats...

Selon les résultats de l'étude, au cours des trois dernières années, 21 % des répondants ont agi comme conducteur désigné « *tout le temps* » pour leurs amis ou leur famille, 57 % l'ont fait « *parfois* » et 22 % ne l'ont « *jamais* » fait.

L'analyse des 21 % de répondants qui ont agi comme conducteur désigné « *tout le temps* » au cours des trois dernières années révèle que c'est en Ontario et en Colombie-Britannique que l'on observe la plus forte proportion (24 %). Viennent ensuite le Québec (22 %), l'Alberta (21 %), les provinces de l'Atlantique (14 %) et la Saskatchewan et le Manitoba (seulement 6 %).

En ce qui concerne les 58 % de répondants qui indiquent avoir « *parfois* » agi comme conducteur désigné au cours des trois dernières années, c'est en Saskatchewan et au Manitoba (70 %) qu'ils sont le plus nombreux, puis dans les provinces de l'Atlantique (65 %), en Alberta (63 %), en Ontario (55 %), en Colombie-Britannique (54 %). Le Québec occupe le dernier rang (53 %).

Quant aux répondants qui n'ont « *jamais* » agi comme conducteur désigné au cours des trois dernières années (22 %), la plus forte proportion se trouve au Québec et en Saskatchewan et au Manitoba (25 %), en Colombie-Britannique et en Ontario (21 %), dans les provinces de l'Atlantique (20 %) et en Alberta (16 %).

En additionnant les personnes qui ont agi comme conducteur désigné « tout le temps » (21 %) et « parfois » (57 %), on obtient **un total de 78 % des répondants qui, à au moins une occasion, ont agi comme conducteur désigné au cours des trois dernières années**. Dans la répartition par région, on observe que c'est en Alberta que l'on trouve la plus importante population de conducteurs désignés (84 %). Viennent ensuite les provinces de l'Atlantique (79 %), l'Ontario (79 %), la Colombie-Britannique (79 %), la Saskatchewan et le Manitoba (76 %), puis le Québec (75 %).

Dans la population de conducteurs désignés (78 % des répondants), le nombre moyen d'occasions d'agir comme conducteur désigné au cours des trois dernières années est de 19,3 à l'échelle nationale...

On a demandé aux huit personnes sur dix (78 %) ayant agi comme conducteur désigné pour leurs amis ou leur famille au cours des trois dernières années de donner une estimation du nombre de fois qu'ils ont assumé cette responsabilité. La moyenne nationale est de 19,3, et c'est dans les provinces de l'Atlantique qu'il est le plus élevé à 31,2. L'Alberta suit avec 22,6 fois, le Québec avec 19,1, l'Ontario à 17,7, la Saskatchewan et le Manitoba à 16,3 et la Colombie-Britannique à 16.

La vaste majorité des conducteurs désignés perçoivent leur rôle de façon très positive, mais ils y voient néanmoins quelques inconvénients...

Les répondants ayant agi comme conducteur désigné pour leurs amis ou leur famille au cours des trois dernières années ont été appelés à donner leur avis sur quelques idées et réflexions concernant leur expérience. Voici les proportions de répondants qui sont d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :

- **Être conducteur désigné, c'est agir de façon responsable** - 96 % d'accord (68 % fortement, 28 % plutôt); 4 % en désaccord (1 % fortement, 4 % plutôt).
- **Quand je suis conducteur désigné, je suis sûr que mes amis et/ou ma famille seront en sécurité** - 95 % d'accord (66 % fortement, 29 % plutôt); 5 % en désaccord (1 % fortement, 4 % plutôt)
- **Lorsque je suis conducteur désigné, je suis fier de faire une bonne action** - 94 % d'accord (58 % fortement, 37 % plutôt); 6 % en désaccord (1 % fortement, 5 % plutôt)
- **Quand je suis conducteur désigné, c'est parce que je veux protéger mes amis** - 93 % d'accord (59 % fortement, 34 % plutôt); 7 % en désaccord (1 % fortement, 5 % plutôt)
- **Je suis fier de moi lorsque je rends service aux autres en étant conducteur désigné** - 92 % d'accord (50 % fortement, 42 % plutôt); 8 % en désaccord (1 % fortement, 6 % plutôt)
- **Il est logique que chacun à tour de rôle agisse comme conducteur désigné** - 90 % d'accord (48 % fortement, 41 % plutôt); 10 % en désaccord (1 % fortement, 9 % plutôt)

- **Je crois que chacun à tour de rôle dans mon cercle d'amis devrait agir comme conducteur désigné** - 88 % d'accord (45 % fortement, 43 % plutôt); 12 % en désaccord (2 % fortement, 10 % plutôt)
- **Quand je suis conducteur désigné, c'est parce que je veux protéger ma communauté** - 87 % d'accord (44 % fortement, 43 % plutôt); 13 % en désaccord (3 % fortement, 10 % plutôt)

Être conducteur désigné comporte certains inconvénients pour environ la moitié ou moins de la population de conducteurs désignés :

- **Il est difficile pour moi de m'amuser autant que mes amis quand je suis conducteur désigné** - 52 % d'accord (18 % fortement, 34 % plutôt); 48 % en désaccord (19 % fortement, 29 % plutôt)
- **J'ai l'impression d'être puni lorsque je dois agir comme conducteur désigné** - 42 % d'accord (12 % fortement, 30 % plutôt); 58 % en désaccord (24 % fortement, 34 % plutôt)

Que pensent les personnes qui profitent des services d'un conducteur désigné?

Au cours des trois dernières années, 18 % des répondants ont eu recours à un conducteur désigné « *tout le temps* » - la Saskatchewan et le Manitoba arrivent au premier rang à ce chapitre (21 %), suivis de l'Ontario (20 %), du Québec (18 %), de l'Alberta et de la Colombie-Britannique (égalité à 16 %) et des provinces de l'Atlantique (12 %).

Au cours des trois dernières années, c'est 56 % des répondants qui ont « *parfois* » eu recours à un conducteur désigné – c'est l'Alberta qui arrive en tête (62 %), suivie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (58 %), de la Saskatchewan et du Manitoba et des provinces de l'Atlantique (56 %), et du Québec (49 %).

Le quart (26 %) des répondants affirment n'avoir « jamais » eu recours à un conducteur désigné pour eux-mêmes et pour leurs amis ou leur famille. C'est au Québec qu'ils sont le plus nombreux (33 %), puis dans les provinces de l'Atlantique (31 %), en Colombie-Britannique (26 %), en Saskatchewan et au Manitoba (23 %), en Ontario (22 %) et en Alberta (22 %).

En additionnant les répondants qui ont eu recours à un conducteur désigné « tout le temps » (18 %) et « parfois » (56 %), **on obtient un total de 74 % des répondants qui ont eu recours, pour eux-mêmes ou pour leurs amis ou leur famille, à un conducteur désigné au cours des trois dernières années** – la proportion la plus élevée se trouve en Alberta et en Ontario (78 %), viennent ensuite la Saskatchewan et le Manitoba (77 %), la Colombie-Britannique (74 %), les provinces de l'Atlantique (68 %) et le Québec (67 %).

Les 74 % de répondants qui ont été passagers dans le véhicule d'un conducteur désigné disent l'avoir été en moyenne 30,7 fois – la fréquence la plus élevée étant en Saskatchewan et au Manitoba (39,8), puis en Ontario (31,5), en Colombie-Britannique (30,9), au Québec (29,4), dans les provinces de l'Atlantique (28,3) et en Alberta (26,8).

Comment les passagers de conducteurs désignés perçoivent-ils les personnes qui acceptent de les conduire? Les répondants qui ont été passagers de conducteurs désignés au cours des trois dernières années expriment les avis suivants :

- **Les conducteurs désignés sont soulagés de savoir que leurs amis et/ou leur famille seront en sécurité** - 95 % d'accord (48 % fortement, 46 % plutôt); 5 % en désaccord (1 % fortement, 4 % plutôt)
- **Lorsque d'autres personnes agissent comme conducteur désigné, elles sont fières de faire une bonne action** - 90 % d'accord (38 % fortement, 52 % plutôt); 10 % en désaccord (2 % fortement, 8 % plutôt)
- **Mes conducteurs désignés sont heureux de conduire, même si personne ne prend la relève au volant** - 77 % d'accord (27 % fortement, 50 % plutôt); 23 % en désaccord (3 % fortement, 20 % plutôt)
- **Les conducteurs désignés croient qu'il est difficile pour eux de s'amuser autant que le reste du groupe** - 64 % d'accord (19 % fortement, 45 % plutôt); 36 % en désaccord (10 % fortement, 26 % plutôt)
- **Mes amis [et ma famille] ont l'impression d'être punis lorsqu'ils agissent comme conducteurs désignés** - 50 % d'accord (11 % fortement, 39 % plutôt); 50 % en désaccord (14 % fortement, 36 % plutôt)

À plusieurs égards, les perceptions des conducteurs désignés concordent avec celles de leurs passagers – ce qui indique qu'il existe une grande empathie entre les deux groupes.

Et collectivement, que pensons-nous des conducteurs désignés? Notons que 85 % des répondants estiment que les conducteurs désignés sont « chouettes »...

Les Canadiens ne tarissent pas d'éloges à l'égard des conducteurs désignés et de leur comportement altruiste. Les Canadiens se sont prononcés sur les énoncés suivants dans les proportions indiquées ci-après :

- **Les conducteurs désignés procurent la tranquillité d'esprit aux familles** - 94 % d'accord (56 % fortement, 38 % plutôt); 6 % en désaccord (1 % fortement, 5 % plutôt)
- **Les conducteurs désignés sauvent des vies** - 94 % d'accord (62 % fortement, 32 % plutôt); 6 % en désaccord (1 % fortement, 4 % plutôt)
- **J'admire et je respecte les gens qui se portent volontaires pour agir comme conducteurs désignés** - 94 % d'accord (56 % fortement, 38 % plutôt); 7 % en désaccord (2 % fortement, 5 % plutôt)
- **Les conducteurs désignés sont des gens qui se rendent personnellement responsables du bien-être des autres** - 93 % d'accord (54 % fortement, 39 % plutôt); 7 % en désaccord (1 % fortement, 6 % plutôt)
- **Il faudrait plus de conducteurs désignés dans nos communautés** - 93 % d'accord (50 % fortement, 42 % plutôt); 7 % en désaccord (1 % fortement, 6 % plutôt)
- **Il est important qu'un plus grand nombre de personnes partagent la responsabilité d'agir comme conducteur désigné** - 93 % d'accord (52 % fortement, 41 % plutôt); 7 % en désaccord (1 % fortement, 6 % plutôt)

- **Les gens qui se portent volontaires pour agir comme conducteurs désignés sont des meneurs qui se soucient des autres** - 90 % d'accord (46 % fortement, 43 % plutôt); 10 % en désaccord (2 % fortement, 9 % plutôt)
- **Les conducteurs désignés font le bien dans leur communauté, de la même façon que les bénévoles qui nettoient un parc de quartier ou qui prêtent main-forte à une banque alimentaire** - 89 % d'accord (45 % fortement, 44 % plutôt); 11 % en désaccord (2 % fortement, 9 % plutôt)
- **Se porter volontaire pour agir comme conducteur désigné, c'est une façon de redonner à la communauté** - 86 % d'accord (41 % fortement, 45 % plutôt); 14 % en désaccord (2 % fortement, 12 % plutôt)
- **Si les conducteurs désignés obtenaient davantage de reconnaissance pour ce qu'ils font, les gens seraient plus nombreux à se porter volontaires pour jouer ce rôle** - 85 % d'accord (39 % fortement, 47 % plutôt); 15 % en désaccord (2 % fortement, 12 % plutôt)
- **Les conducteurs désignés sont « chouettes »** - 85 % d'accord (40 % fortement, 45 % plutôt); 15 % en désaccord (2 % fortement, 13 % plutôt)
- **Les conducteurs désignés obtiennent une reconnaissance suffisante pour le service qu'ils rendent** - 55 % d'accord (18 % fortement, 37 % plutôt); 45 % en désaccord (11 % fortement, 34 % plutôt)

Qu'en est-il des personnes qui n'agissent jamais comme conducteur désigné?



Enfin, 29 % des répondants sont « d'accord » (9 % fortement et 20 % plutôt) avec l'énoncé suivant : « Je n'agis jamais comme conducteur désigné; je préfère faire la fête avec mes amis », mais la plupart sont « en désaccord » avec cet énoncé (43 % fortement et 28 % plutôt). La proportion de répondants d'accord avec cet énoncé est de sept points supérieure à la proportion (22 %) de répondants qui indiquent n'avoir « jamais » agi comme conducteur désigné à la première question du sondage. Il s'agit probablement de répondants qui agissent « parfois » comme conducteur désigné (57 %), probablement par inadvertance ou par nécessité, et très occasionnellement.

Voilà quelques-uns des résultats d'un sondage Ipsos Reid mené entre le 5 et le 15 juillet 2013, pour le compte des Brasseries Labatt du Canada. Le sondage a été mené en ligne auprès d'un échantillon de 1 318 Canadiens (1 014 d'entre eux ont un permis de conduire valide), âgés de 18/19 à 34 ans (selon l'âge légal pour consommer de l'alcool de la province du répondant) et membres du panel en ligne canadien d'Ipsos. Les données ont ensuite été pondérées en fonction de caractéristiques démographiques pour que la composition de l'échantillonnage corresponde à celle de la population adulte selon les données du recensement et pour produire des résultats qui tendent à se rapprocher de l'univers de l'échantillonnage. La précision des sondages Ipsos est mesurée au moyen d'un intervalle de crédibilité. Par conséquent, le sondage est exact à +/- 3,1 points de pourcentage par rapport aux résultats qui auraient été obtenus si tous les Canadiens de 18/19 à 34 ans avaient été sondés et à +/- 3,5 points de pourcentage si tous les titulaires de permis de conduire canadiens avaient été sondés. Toutes les enquêtes par sondage peuvent comporter des erreurs d'autres sources, y compris, mais sans s'y limiter, des erreurs de couverture et de mesure.



-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

*John Wright
Vice-présidente senior
Ipsos Reid
Affaires publiques
(416) 324 2002*

Pour obtenir l'ensemble des résultats, veuillez visiter notre site Web au www.ipsos-na.com. On peut consulter les communiqués de presse au : <http://www.ipsos-na.com/news-polls/>